

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1024

Artikel: Avec recul...
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020639>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Avec recul...

Difficile de garder le silence face à une situation qui mobilise à tel point l'attention de l'opinion et dont l'issue déterminera peut-être l'équilibre futur de la planète. Jusqu'à maintenant DP a résisté à la tentation, fidèle à sa ligne de conduite: privilégier l'information et le commentaire relatifs à la réalité helvétique, conscients que nous sommes que des journalistes amateurs doivent limiter leur ambition à un terrain qu'ils connaissent et s'appuyer sur des données dont ils maîtrisent peu ou prou l'origine.

Aujourd'hui, après de longues hésitations, nous craquons. Non pas pour ajouter encore au déferlement médiatique qui déjà provoque les premiers symptômes de l'indigestion. Dans une situation aussi complexe que celle que nous vivons aujourd'hui, il est bien difficile de saisir toutes les causes et tous les motifs qui déterminent l'action et de nouer en une gerbe tous ces éléments pour en obtenir une explication exhaustive. C'est pourquoi la simplification est tentante: guerre

pour le pétrole, impérialisme américain, responsabilité des Israéliens à l'égard de la question palestinienne, respect du droit international, répartition plus équitable des ressources, tous ces éléments et d'autres encore sont étroitement mêlés et participent à la substance du problème. Mais les isoler, en brandir un seul à titre explicatif n'apporte guère de lumière sauf à vouloir cimenter les conflits et brandir l'étendard de son camp.

C'est pourquoi nous vous proposons dans ce numéro plusieurs axes de réflexion. En premier lieu sur la manière dont la Suisse s'est située dans ce conflit qui est devenu sanglant (*lire ci-dessous*); ensuite deux points de vue différents et complémentaires sur certaines réactions qu'il a suscitées en Occident — nous voulons parler des manifestations pacifistes (*pages 2 et 3*). Enfin, Beat Kappeler apporte, comme à son habitude, un commentaire qui ne manquera pas de surprendre dans les rangs des experts économiques (*page 7*).
Domaine public

GUERRE DU GOLFE

Les ressources de la neutralité

(jd) En août, après une brève hésitation, le Conseil fédéral décidait le ralliement de la Suisse aux sanctions économiques contre l'Irak décrétées par les Nations Unies. Attitude nouvelle de la Suisse ou modification de l'environnement politique international ? René Felber, devant le Parlement, a plaidé pour la seconde explication: ce n'est pas tant la Suisse qui change que le monde. D'ailleurs, ajoutait notre ministre des affaires étrangères, c'est là l'intérêt bien compris de la Suisse car la communauté des Etats n'aurait pas compris qu'au nom de la neutralité nous aidions objectivement un pays agresseur. La neutralité, c'est d'abord le moyen de survivre dans la tempête.

Incontestablement l'effacement de l'antagonisme entre les deux Grands et les développements en Europe nous imposent un réexamen complet de la fonction et du contenu du principe de neutralité. Ce réexamen est urgent car nous ne pouvons

nous permettre longtemps encore les flottements observés ces derniers temps: il y va de notre crédibilité externe et du soutien de l'opinion helvétique à la politique étrangère, qui ne supportent ni l'opportunisme ni le flou.

Ainsi Flavio Cotti, devant le corps diplomatique, dénie à l'action militaire toute trace de proportionnalité et de raison, et deux jours plus tard, dans son message au pays, s'aligne sur la coalition contre l'Irak. Le secrétaire d'Etat Jacobi évoque la possibilité d'accorder un droit de survol aux avions de la coalition, comme vient de le faire l'Autriche, mais immédiatement le Conseil fédéral déclare la stricte neutralité de la Suisse, y compris pour des transports sanitaires, avant, finalement, d'autoriser le passage d'un appareil de secours.

Juridiquement la neutralité interdit de prendre part à un conflit armé et d'adhé-
(suite à la page 2)